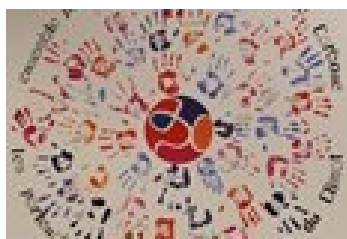




MARS 2012 - N°3

EDITO



UNE AGENCE POP, PARTENARIALE, OPÉRATIONNELLE ET PROSPECTIVE +

CRÉÉE OFFICIELLEMENT LE 16 MARS 2011 APRÈS QUELQUES MOIS DE PRÉFIGURATION, L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT A RASSEMBLÉ SES FONDATEURS, ADHÉRENTS ET PARTENAIRES LORS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 16 MARS 2012. L'OCCASION DE FAIRE UN PREMIER POINT D'ÉTAPE ET DE PRÉSENTER LES AXES DE TRAVAIL POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES.

Le Plan Climat de Paris a fixé les objectifs pour le territoire et inscrit le changement climatique, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables au cœur de ses politiques. **Dans l'objectif des trois fois 25 sur le territoire parisien, les acteurs, les entreprises et les citoyens tiennent une part essentielle de la réussite, proche de 75**. Leur mobilisation contribuera à mettre en œuvre des engagements et des actions concrètes. Pour cela, les principes d'actions de l'APC se résument en 3 mots: partenariale, opérationnelle et prospective.

- La construction d'un modèle partenarial original : à l'initiative de la Ville de Paris, la phase de préfiguration a permis de réunir des partenaires fondateurs, mobilisés autour de la réunion des conditions de création et réussite de l'APC : la Région Ile de France, CPCU, EDF, Ratp et Météo-France. 2011 a vu progressivement des acteurs majeurs du territoire, entreprises, établissements publics, bailleurs, Sem d'aménagement et associations rejoindre l'APC pour contribuer à la définition du projet et de ses axes de travail. Ainsi début 2012, l'APC fédère plus de **60 partenaires** ►. Tous y ont vu la nécessité d'échanger en dehors du cadre professionnel, la possibilité d'y construire une réflexion collective autour de la compréhension commune des enjeux et des pistes de réponse partagées. C'est un point fort de notre projet qui se traduit dans un potentiel divers et robuste de points de vue, d'informations et d'expertises à mettre à la disposition des sujets traités en commun.
- La capacité à engager des actions concrètes et de terrain au travers du conseil grand public, de l'accompagnement des copropriétés et la précarité énergétique.
- L'engagement d'une réflexion prospective collective autour des grands sujets énergie climat et ceci dans le cadre de cycles thématiques d'ateliers de travail et d'échange pour couvrir les principaux secteurs émetteurs de CO₂ à Paris.

ACTUALITÉS



LES ATELIERS DE PROSPECTIVE : ENVISAGER LE FUTUR DE NOTRE TERRITOIRE SOUS L'ANGLE ÉNERGIE - CLIMAT +

Le chantier de prospective de l'Agence Parisienne du Climat répond à plusieurs objectifs :

- mobiliser,
- partager les connaissances,
- et associer les travaux des différents acteurs du territoire parisien dans leurs champs « métier » respectifs : habitat, transport, réseaux, énergie etc.

[lire la suite ►](#)



NOUVEAU CAHIER DES CHARGES POUR L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE DE COPROPRIÉTÉ, FRUIT D'UN TRAVAIL COLLABORATIF !

L'Agence Parisienne du Climat (APC) et ses partenaires (Ville de Paris, Région Ile-de-France et l'ADEME) ont co-rédigé une **nouvelle version du cahier des charges** à destination des copropriétés souhaitant faire réaliser un audit énergétique. Il intègre **2 nouvelles prestations d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour les travaux d'économie d'énergie et la renégociation du contrat de chauffage.**

[Lire la suite ►](#)

LA BONNE PRATIQUE



UNE RÉNOVATION BASSE CONSOMMATION À HAUTE VALEUR PÉDAGOGIQUE +

Au-delà du pari technique, le 156 Durable représente un véritable outil de sensibilisation équipé d'un Espace Info Energie, d'un show-room, d'un centre de documentation et d'un appartement témoin à la disposition des habitants et des professionnels franciliens.

[Plus d'infos sur la carte des bonnes pratiques ►](#)

EN IMAGES



L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT FÊTE SES 1 AN ! +

L'Assemblée Générale a été l'occasion de revenir sur notre première année d'exercice et de dévoiler les nouveaux projets pour 2012 tel que, par exemple, le lancement d'un chantier sur le financement de la rénovation énergétique des copropriétés ou encore le lancement d'un appel à projet sur l'innovation et l'efficacité énergétique en partenariat avec Paris Région Innovation Lab.

Elle s'est clôturée avec la participation d'invités d'honneurs : l'Agence Internationale de l'Energie, le WBCSD et l'Agence de l'Energie de Berlin. Puis les partenaires et toute l'équipe de l'APC ont poursuivi leurs échanges autour d'un cocktail anniversaire convivial et participatif.

RENDEZ-VOUS

Ce mois ci, nous vous conseillons :



CONFÉRENCE APC AVEC LA MAIRIE DU 11^{ÈME} LE 28 MARS

Réduisez votre facture énergétique et réduisez votre empreinte écologique !

[En savoir plus ►](#)



TABLE RONDE CLIMATE WEEK, MARDI 27 MARS À 19H00

Logement, mobilité, une double précarité énergétique ?

[En savoir plus ►](#)



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 1^{ER} AU 7 AVRIL

Découvrez tous les évènements autour de l'énergie et du climat à Paris

[En savoir plus ►](#)



SALON DES ENERGIES RENOUVELABLES DU 3 AU 5 AVRIL

Venez rencontrer un conseiller les 3 & 5 avril (sur le stand ADEME) et discuter de votre projet !

[En savoir plus ►](#)



STAND INFO-CONSEIL DANS LE 15^{ÈME} LE 4 AVRIL

Démonstrations par un conseiller info énergie pour économiser l'énergie chez vous !

[En savoir plus ►](#)



CONFÉRENCE APC AVEC LA MAIRIE DU 15^{ÈME} LE 4 AVRIL

Un conseiller APC vous parlera de la rénovation énergétique de copropriété : la bonne démarche et les outils indispensables.

[En savoir plus ►](#)



CONFÉRENCE APC AVEC LA MAIRIE DU 13^{ÈME} LE 5 AVRIL

Un conseiller APC vous parlera des alternatives en mobilité pour réduire votre empreinte carbone à Paris.

[En savoir plus ►](#)



Proposer à un(e) ami(e) de s'inscrire à la newsletter ►